

**Première Réunion du Comité d'Orientation du
Programme Régional d'Education / Formation des
Populations Pastorales (PREPP)**

Niamey, Niger, 22 et 23 juin 2015

Charte d'Engagements des décideurs politiques

1. Sur l'initiative conjointe du Ministère de l'Elevage du Niger, de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) et de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) suisse, s'est tenue à Niamey, au Niger, les 22 et 23 juin 2015, la première réunion du Comité d'Orientation du Programme Régional d'Education / Formation des Populations Pastorales (PREPP).

2. L'objectif de la réunion était de discuter des enjeux majeurs liés à la mise en œuvre du PREPP et d'échanger sur la stratégie de promotion d'un système d'éducation et de formation professionnelle des populations pastorales dans le cadre de la mobilité. De façon plus spécifique, il s'agissait de : (i) présenter le contexte actuel de la transhumance dans les zones d'intervention du PREPP ; (ii) dresser le bilan exhaustif et critique de la mise en œuvre du Programme ; (iii) approfondir la réflexion sur la stratégie d'intervention du PREPP, dans sa composante éducation et formation professionnelle ; (iv) définir les grandes orientations en termes d'amélioration de l'offre éducative ; et (v) proposer des stratégies pour un soutien effectif du programme par les Etats et les institutions sous-régionales.

3. La réunion a été présidée par Son Excellence Mahaman El Hadji OUSMANE, Ministre de l'Elevage du Niger.

4. Les Ministres ont participé à la session consacrée à la présentation de la vue d'ensemble des enjeux et des défis liés au pastoralisme et du bilan des activités menées par le PREPP qui constitue une réponse alternative dans le domaine de l'éducation et de la formation des populations pastorales. Par la suite, ils ont tenu un panel des décideur(e)s politiques pour examiner, de façon approfondie, les questions suivantes : (i) la situation de l'éducation et de la formation professionnelle des populations pastorales dans les pays concernés par l'intervention du PREPP ; (ii) les principaux défis à relever et les perspectives ouvertes par l'intervention des Etats et des Institutions d'intégration régionale ; et (iii) les modalités de valorisation de l'éducation et de la formation professionnelle des populations pastorales comme levier pour assurer la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance transfrontalière.

5. Ont pris part au panel des décideur(e)s :

- M. Mahaman El Hadji OUSMANE, Ministre de l'Elevage du Niger ;
- M. Chaïbou DAN INNA, Ministre de la Formation Professionnelle du Niger ;
- Mme Ali Mariama EL HADJ IBRAHIM, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique du Niger ;
- M. Samadou COULIBALY, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso ;
- Dr Fatimétou HABIB, Ministre de l'Elevage de la République Islamique de Mauritanie ;
- M. Issa Ali TAHER, Ministre de l'Elevage et de l'Hydraulique du Tchad ;
- M. Adamou MAMA SAMBO, Conseiller Technique à la Présidence de la République du Bénin ;
- M. Jacques AGUIA-DAHO, Conseiller Technique chargé de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales au Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme du Bénin ;
- M. Moussa Ibrahim TOURE, Conseiller Technique du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation du Mali ;

- Dr. Pidemn w  Steed PATO, Point Focal de la Transhumance au Minist re de l'Agriculture, de l' levage et de la P che du Togo ;
- Dr. Yacouba SANON, Expert R gional charg  des Politiques et des Investissements Agricoles   la Commission de la CEDEAO.

6. Analysant la situation de l' ducation et de la formation professionnelle des populations pastorales, les Ministres ont relev  le fait que cette question est relativement ancienne. Depuis l'accession   l'ind pendance des pays de la sous-r gion, plusieurs tentatives de solutions ont  t  entreprises dans certains pays. Ces initiatives ont permis d'enregistrer des acquis non n gligeables. Toutefois, les d fis   relever restent importants,   cause de la r ticence manifest e par les communaut s pastorales vis- -vis de l' cole moderne, en lien avec le caract re inappropri e des offres d' ducation et de formation professionnelle.

7. Les Ministres ont constat  l' volution de la vision du pastoralisme et de transhumance qui se traduit par la reconnaissance des atouts de la mobilit  et l'affirmation de la n cessit  d'adapter l'offre d' ducation aux r alit s du syst me d' levage pastoral.

8. Les Ministres ont soulign  l'int r t que pr sente la promotion d'une vision holistique qui prend en compte la situation sp cifique des pays sah liens (point de d part des transhumants transfrontaliers) et celle des pays c tiers (lieu d'accueil des pasteurs) dans les strat gies  ducatives.

9. Les Ministres ont r affirm  l'engagement des Gouvernements   accorder une plus grande importance   la question de l' ducation et de la formation professionnelle des populations pastorales dans les politiques publiques. D'ores et d j , des efforts significatifs sont entrepris dans plusieurs pays de la sous-r gion,   travers l'allocation de ressources publiques   la prise en charge de l' ducation et de la formation de ces communaut s. Dans le prolongement de cette logique, certains pays comme le Burkina Faso par exemple, ont conclu une convention de partenariat avec le PREPP, au terme de laquelle le Gouvernement s'engage   fournir,   partir de 2015, un appui financier au Programme. Pareille initiative constitue une bonne pratique qui m rite d' tre valoris e dans les autres pays de la sous-r gion.

10. De fa on unanime, les Ministres se sont engag s   mettre en place des m canismes de p rennisation de l' ducation et de la formation professionnelle des populations pastorales, en s'appuyant prioritairement sur les ressources nationales et en valorisant, de fa on optimale, la capitalisation des exp riences et les technologies de l'information et de la communication, mais aussi le potentiel de recherche, en vue de mettre au point des syst mes plus adapt s d' ducation des enfants des populations mobiles. Ils ont insist  sur la n cessit  de renforcer l'int gration intersectorielle, mais aussi le partenariat entre les institutions publiques et les organisations de la soci t  auxquelles il conviendrait de confier des responsabilit s plus grandes en mati re d' ducation et de formation professionnelle des populations pastorales.

11. Les Ministres ont recommand  l' largissement de la prise en charge du d fi de l' ducation et de la formation professionnelle   d'autres cat gories, couches sociales et communaut s dont l'acc s au syst me d' ducation formel reste limit , en l'occurrence les femmes, les filles, les orpailleurs et les refugi s.

12. La CEDEAO s'est engagée à mettre à profit la dynamique de révision du PRIA et des PNIA pour accorder un haut degré de priorité à l'éducation et la formation professionnelle des populations pastorales dans les politiques communautaires. Elle s'emploiera, en collaboration avec l'UEMOA, à favoriser la prise en charge de cette problématique dans le programme communautaire de développement.

13. Les Ministres se sont félicités de la mise en place du PREPP et ont encouragé l'APSS à poursuivre son engagement, en relation avec l'ensemble des parties prenantes.

14. Ils ont adressé leurs vifs remerciements à la DDC pour le soutien multiforme et flexible qu'elle apporte à la promotion de l'éducation et de la formation des populations pastorales en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Approuvé à Niamey , le 23 juin 2015